



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Credit

Question écrite n° 6566

Texte de la question

M Philippe Vasseur appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur la decision prise lors du conseil national de la consommation, reuni sous sa presidence, le 30 juin 1988, tendant a la mise en place d'un groupe de travail specialise charge d'etudier « les relations entre les services publics et les usagers en situation de precarite ». Il lui demande de lui preciser l'etat actuel des travaux et les perspectives d'action susceptibles d'avoir ete definies par ce groupe de travail.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme cela avait ete annonce lors du Conseil national de la consommation du 30 juin 1988, le groupe permanent Services publics s'est vu confier par le Gouvernement mission d'engager une reflexion sur les conditions d'acces des personnes les plus demunies aux prestations essentielles des principaux services publics marchands. Le groupe de travail, qui est compose de representants des associations de consommateurs membres du CNC, des associations specifiques aux usagers des services publics, ainsi que des representants des principaux services publics, a commence ses travaux sur ce theme au mois de novembre 1988. Actuellement, il examine les differents dispositifs mis en place par les gestionnaires des services publics en faveur des usagers en situation de precarite. A cet egard, les participants ont juge indispensable d'accorder une grande attention aux mesures prises en ce domaine par les differentes collectivites locales et les mouvements caritatifs. A la lumiere du bilan qui pourra ainsi etre dresse, le groupe de travail s'efforcera de degager un ensemble de propositions.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6566

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3584